

Bilan accidentologie

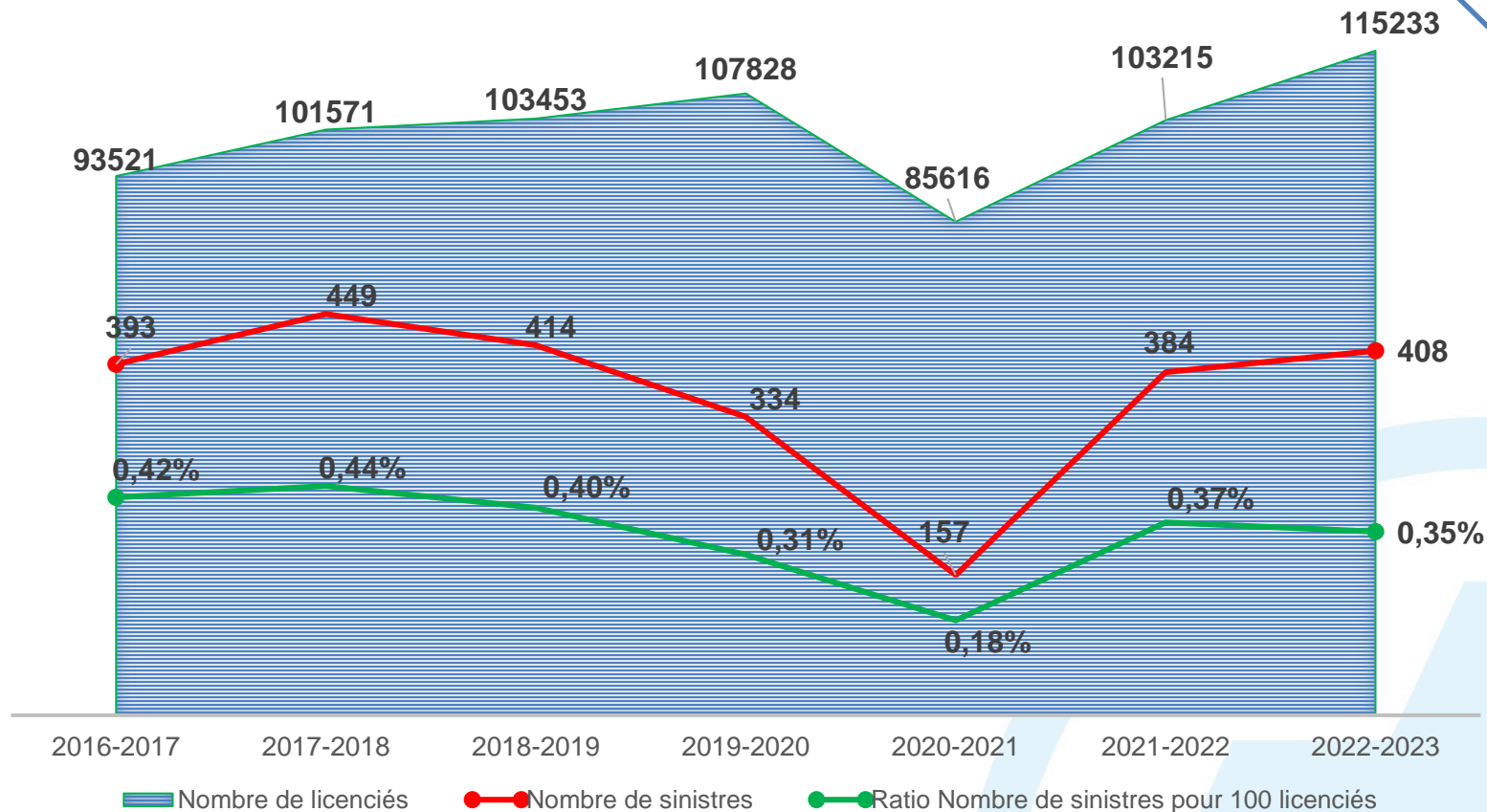
Saison 2022-2023



FFME : ACCIDENTOLOGIE

Evolution des sinistres (toutes activités FFME)

Toutes les données 2022-2023
sont sous réserve de
consolidation des données avec
ALLIANZ

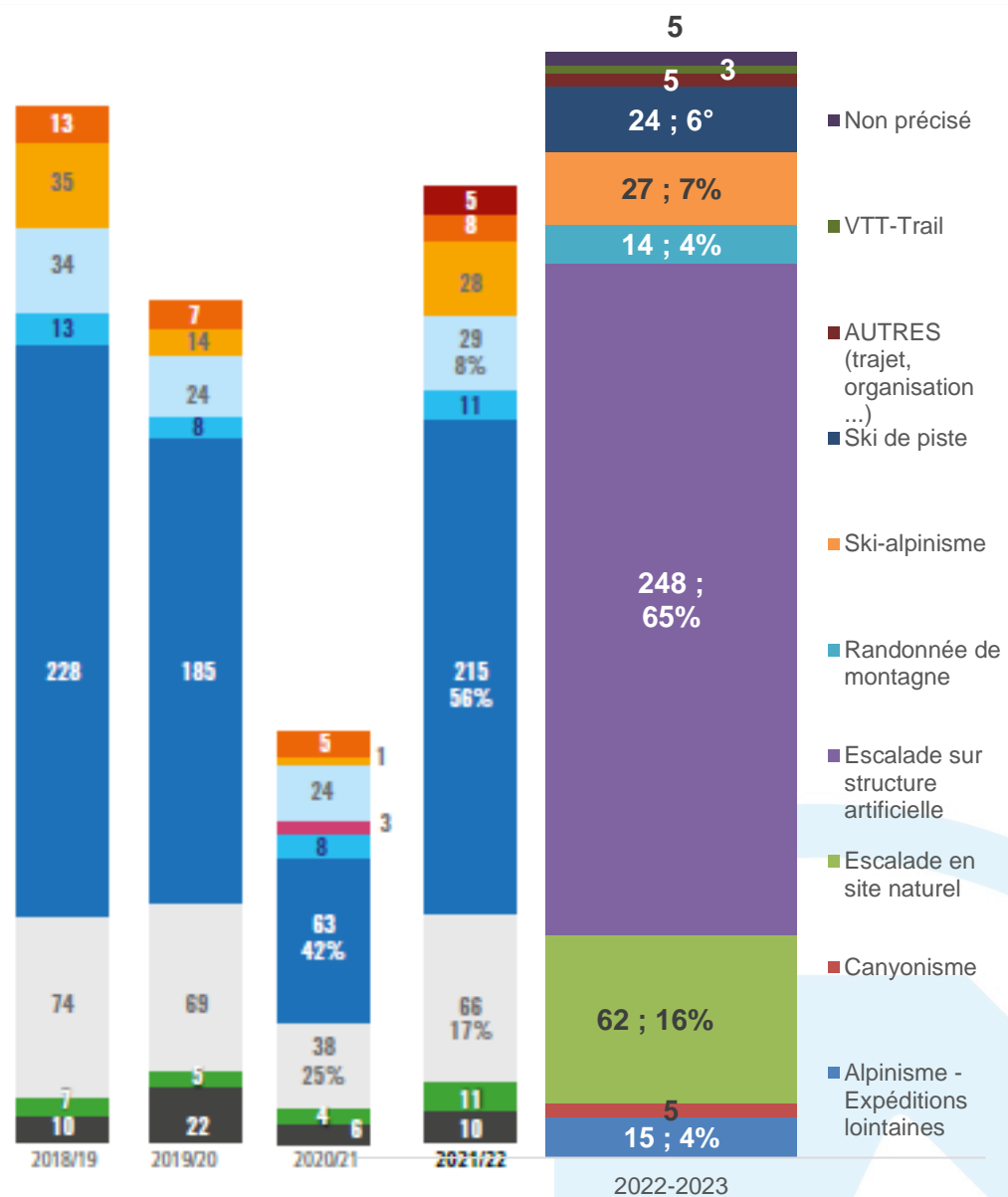


Les données accidents concernent exclusivement les licenciés
FFME.

FFME : Accidentologie

Les sinistres par activité

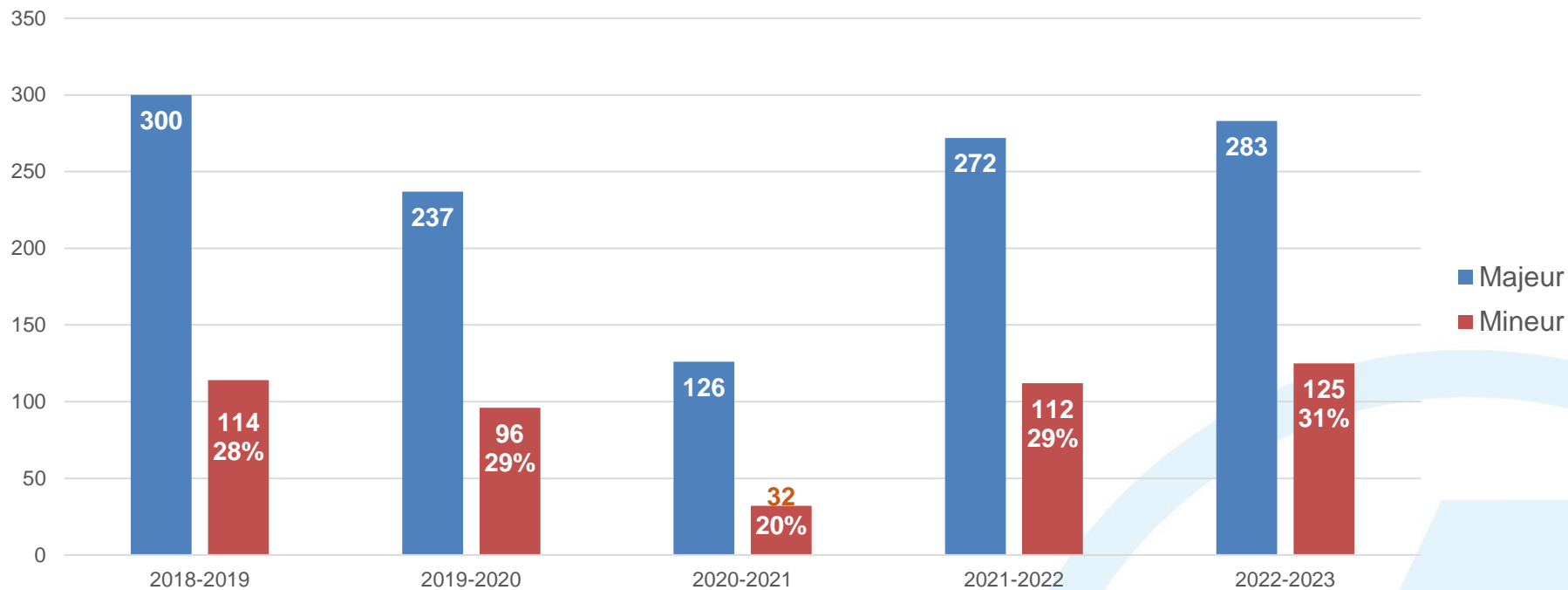
- ◆ Une répartition qui évolue peu d'année en année
- ◆ 2022-2023, une année marquée par :
 - ◆ Une forte augmentation du nombre de licenciés (+12 000) et un ratio nombre de sinistres pour 100 licenciés en très légère baisse (donc félicitation à tous les clubs pour leur travail de formation et de prévention)
 - ◆ Une augmentation du nombre de sinistres sur Structure artificielle (65% des sinistres contre 56% l'an passé)
 - ◆ Un volume de sinistres sur les autres activités fédérales (alpi, ski-alpi, canyoning, randonnée) faible.



Accidentologie

Adultes / Jeunes

Répartition sinistres entre jeunes et adultes



Accidentologie

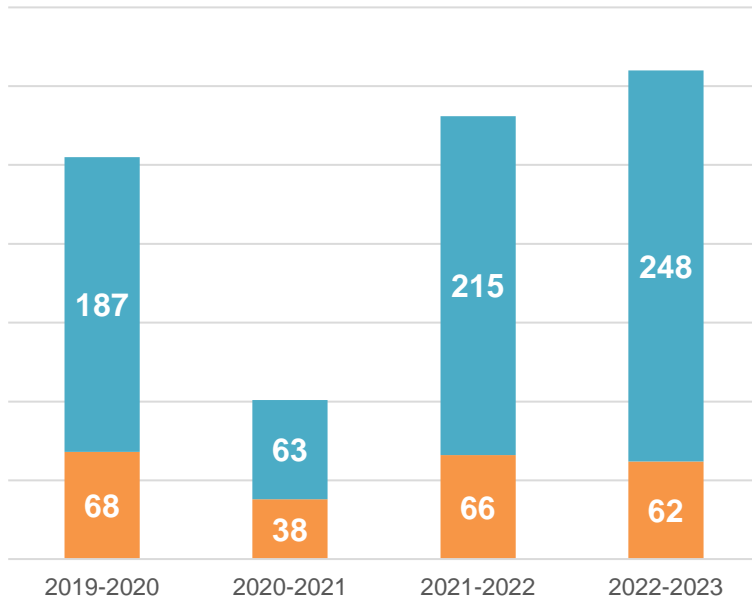
Les points de vigilance : les décès

- ◆ Saison 2017-2018 : 8
- ◆ 2018-2019 : 4
- ◆ 2019-2020 : 5
- ◆ 2020-2021 : 7
- ◆ 2021-2022 : 3
- ◆ 2022-2023 : 3 (sous réserve confirmation assurance)
- ◆ **2021**, 4 pratiquants confirmés et 3 experts, une analyse des risques et des contrôles qui interroge :
 - ◆ **2 décès en escalade, 1 manœuvre de haut de voie**, 1 approche d'une grande voie sur une vire exposée
 - ◆ 2 en randonnée : 1 qui trébuche sur le chemin, chute et saute une barre rocheuse
 - ◆ 3 en ski-alpi dont 1 avalanche, 1 chute sur plaque de glace, 1 pratiquant parti seul
 - ◆ Alpinisme un accident d'une cordée en corde tendue (chute sans aucune protection, l'un décède).
- ◆ **2022** : 1 en ski-alpi (chute), **1 décès en escalade (manœuvre de haut de voie mal réalisée)**, 1 en via ferrata (s'est délongé pour récupérer son casque tombé)
- ◆ **2023** : 1 en expé, 1 en alpinisme, 1 en cours d'analyse.

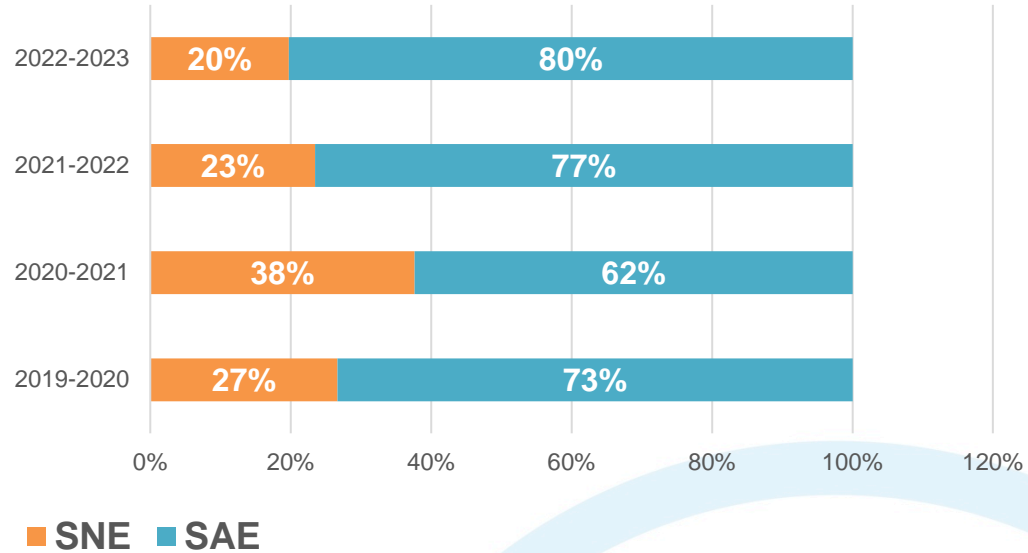
Escalade : Accidentologie

Répartition des sinistres SAE / SNE

Nombre de sinistres en escalade



Pourcentage



- ◆ 310 sinistres déclarés en escalade soit 76% des sinistres
- ◆ Ces données sont significatives de l'augmentation du volume de pratique sur structure artificielle.

Escalade : Accidentologie Saison 2022-2023

Les causes des accidents

Cause	Nombre de sinistres	Pourcentage
Chute normale	181	58%
Assurance défectueux	32	10%
Défaillance support	9	3%
Chute d'objet	0	0%
Encordement	4	1%
Mouvement traumatisant	37	12%
Manipulation de corde	1	0%
Erreur technique	3	1%
Malaise	1	0%
Tapis	16	5%
Superposition de grimpeur	10	3%
Parade avant le 1er point	2	1%
Autre	5	2%
Non renseigné	9	3%

Escalade : Accidentologie Saison 2022-2023

Les points de vigilance en escalade

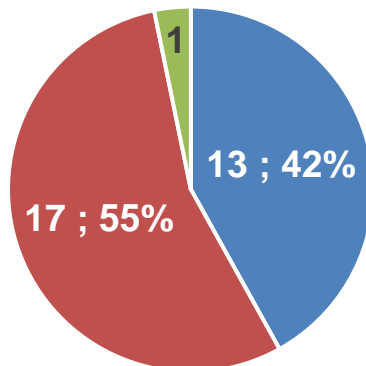
- ◆ Accident sur **manœuvre de haut de voie** : le problème est récurrent avec un accident dramatique presque chaque saison.
- ◆ Absence d'**encordement** 4 accidents en 2022-2023 :
 - ◆ **3 sur enrouleur de vitesse** : 3 chutes au sol au moment où le grimpeur se pend dans son harnais (voir la lettre prévention sécurité N°10 pour le protocole),
 - ◆ 1 encordement sur nœud de chaise + nœud d'arrêt en dry tooling sur des répétitions de la même voie (à 2) : oubli du nœud, oubli du chek (le blessé est un professionnel escalade BE)
 - ◆ 2 grimpeurs experts – 2 grimpeurs confirmés
 - ◆ 1 fracture simple, 1 fracture complexe (Thorax, côtes), 1 fracture vertèbre
- ◆ Accidents liés à des **tapis** : 16 accidents trouvent leur cause dans les tapis (13 en SAE, 3 en SNE) :
 - ◆ 7 entorses, trauma léger ; 8 fractures simples ou luxations ; 1 trauma crânien fracture complexe
 - ◆ Les causes : 6 chutes sur jonctions entre 2 tapis ; 2 avec pieds entre mur et tapis ; 2 à la mise en place des gros tapis ; 1 tapis trop mou ; 1 tête en dehors du tapis ; 1 enfant qui se prend les pieds dans le tapis ; SNE absence ou chute en bord ou jointure des crashpads.

Escalade : Accidentologie Saison 2022-2023

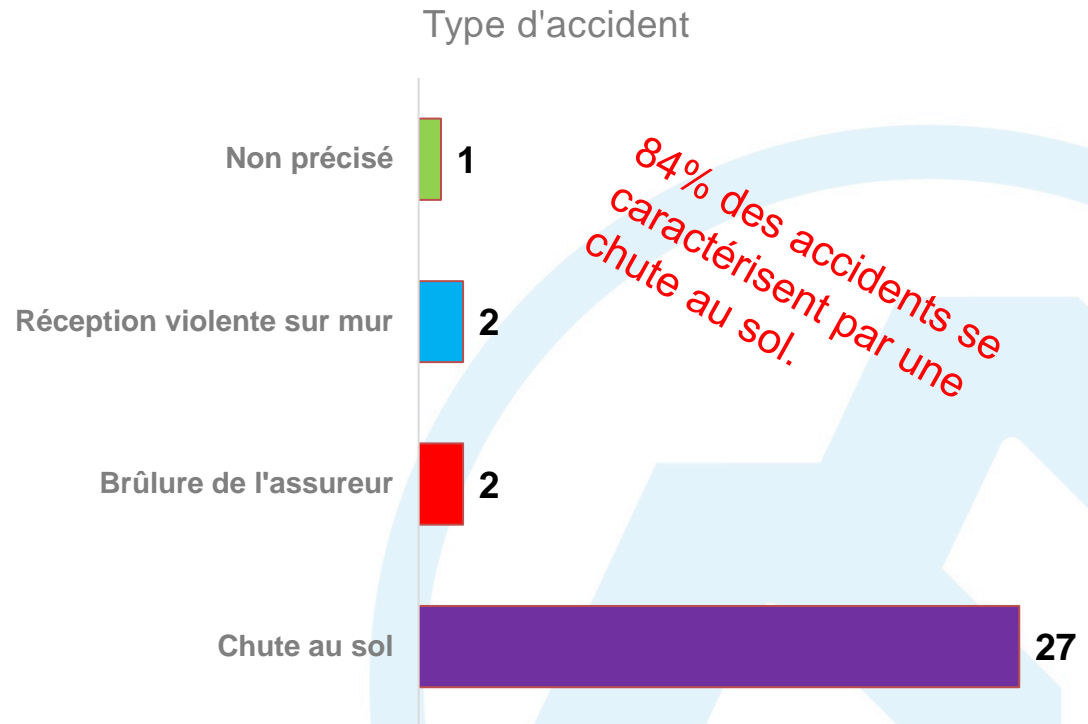
Focus sur l'assurance défectueux

- ◆ Escalade et assurance défectueux
 - ◆ Sur 310 sinistres déclarés en escalade, 32 sont dus à un problème d'assurance soit 10%
 - ◆ Sur 183 sinistres escalade à corde, 32 sur assurance défectueux représentent **17,5% des accidents** : 28 accidents en SAE (soient 22% des accidents sur SAE à corde) et 4 en Site naturel (8% des accidents SNE).
- ◆ Les accidents sur assurance défectueux ne concernent pas que les débutants

Répartition des sinistres sur défaut d'assurance en fonction de l'expertise des pratiquants (1 non renseigné)



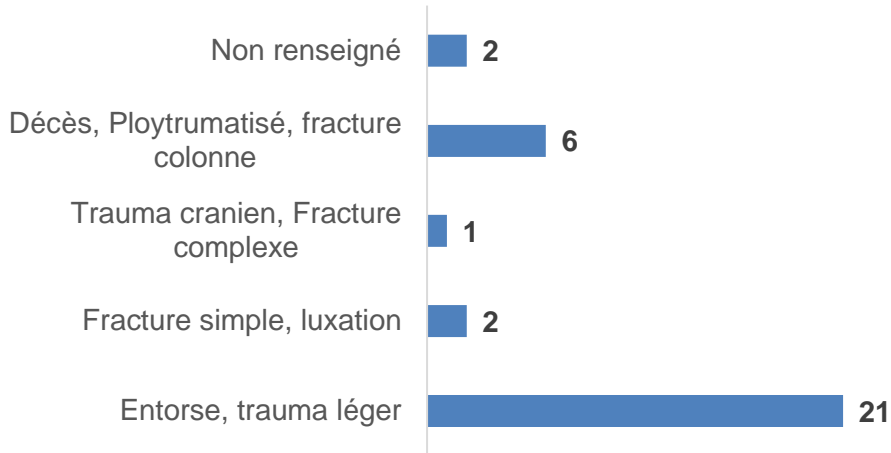
■ Débutant ■ Confirmé ■ Expert



Escalade : Accidentologie Saison 2022-2023

Focus sur l'assurance défectueux (suite)

Gravité des blessures



- ◆ Pour les niveaux les plus graves :
 - ◆ 5 fractures colonnes, 1 polytraumatisé
 - ◆ 5 en SAE, 1 sur site naturel
 - ◆ 1 débutant, 3 confirmés, 1 expert (1 non précisé)
 - ◆ 5 en activités organisées par un club, 1 en pratique individuelle.
- ◆ Accidents en tête ou en moulinette

- ◆ Cause des accidents :
 - ◆ 17 lâchés de corde sous le frein
 - ◆ 2 brûlures (assureurs blessés)
 - ◆ 2 absences d'assurance dynamique
 - ◆ 1 élasticité de la corde (chute avec mou dans la main)
- ◆ Hauteurs de chute variables : de 1 à 9 mètres : pour les 6 accidents graves, 4 à 8-9 mètres, 1 à 2mètres, 1 non précisé.
- ◆ 2 retours au sol assurés au Grigri

Accidentologie

Problèmes d'assurage, prévention et points de vigilance

- ◆ Ne faites pas confiance aux débutants ou aux personnes en initiation trop rapidement. Assurer est une tâche complexe qui nécessite des milliers de répétitions pour maîtriser. Utilisez des nœuds de sécurité lors de la montée pour éviter les chutes au sol.
- ◆ Le type de frein utilisé : dans de nombreux cas, le frein utilisé lors d'un accident mettant en cause l'assurage est un frein classique, de type seau (et sans aide au freinage). Testez des freins avec dispositif de freinage assisté : veillez à les utiliser conformément à la notice du fabricant.
- ◆ Pour 2 accidents, le frein utilisé est un dispositif à freinage assisté : le frein magique (qui marche à 100%) n'existe pas. Le dispositif d'assurage à freinage assisté évite de nombreux accidents, mais **il faut continuer à responsabiliser l'assureur** (tout en lui apprenant à bien utiliser le frein). **Contactez les instructeurs de la fédération de votre secteur pour qu'ils vous indiquent les précautions à prendre avec ces freins.**
- ◆ Les compétitions permettent de changer les voies sur la SAE. Aujourd'hui, dans les voies de difficulté, on a de plus en plus de mouvements dynamiques donc aléatoires. Attention, ces voies restent sur le mur après la compétition : elles demandent un assurage bien maîtrisé. Il y a tout intérêt à voir avec les ouvreurs pour des débuts de voies faciles et pour qu'ils mettent les premiers mouvements dynamiques suffisamment haut.
- ◆ Corde neuve : toute corde neuve a tendance à glisser dans les freins et nécessite une plus grande vigilance de l'assureur. N'oubliez pas d'alerter vos assureurs lors d'utilisation de cordes neuves tout particulièrement lors des compétitions où les compétiteurs s'assurent entre eux.

Escalade : Accidentologie

Un exemple d'accident sur assurage défectueux

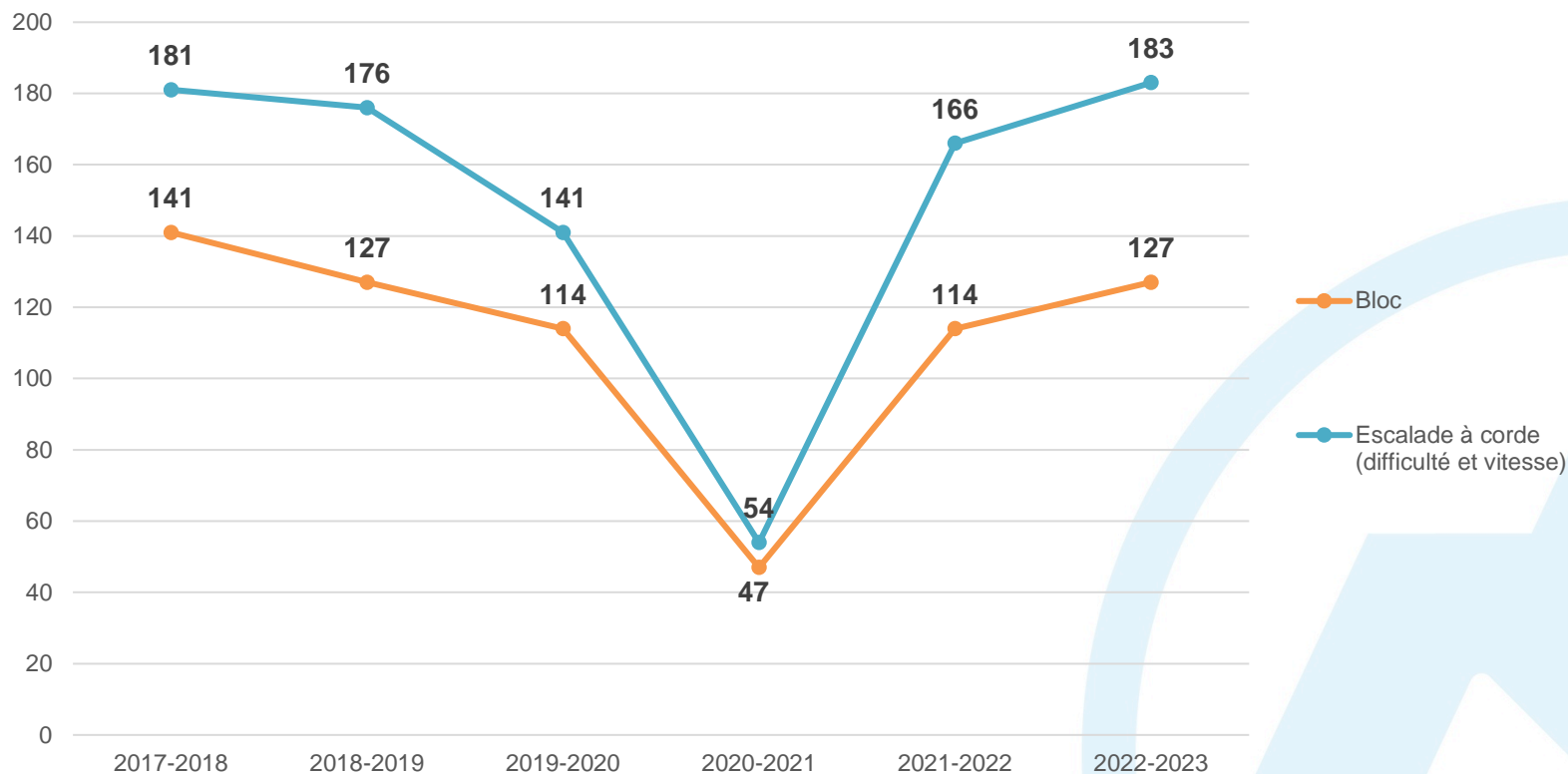
- ◆ Un jeune assureur (10 ans) après 1 an de pratique lâche son grimpeur (assurage avec un frein de type seau). Motif, « j'étais fatigué en fin de séance. J'ai lâché car je ne pouvais plus tenir la corde. » (Double fracture de vertèbres pour le grimpeur)
- ◆ Discussion avec le président du club et les intervenants du club :
 - ◆ Avez-vous songé à utiliser des dispositifs à freinage assisté avec vos jeunes ? Réponse : « on utilise exclusivement des freins classiques car à long terme on prépare ces jeunes à aller en grandes voies. » *Est-ce la priorité pour des jeunes de 10 ans ? Leur sécurité immédiate ne prime-t-elle pas sur leurs aventures à venir ?*
 - ◆ Que pourriez-vous mettre en place, pour rassurer les parents et pour éviter que cet accident se reproduise ? Les solutions classiques (nœuds de sécurité, cadre qui tient la corde) sont évoquées mais les intervenants précisent : « on ne comprend pas bien pourquoi on mettrait ça en place, plus de 90% des clubs et des professionnels en France, font confiance très rapidement aux jeunes et ne mettent pas de dispositifs particuliers en place... ». *Si l'escalade est une activité sportive avec de possibles accidents, la chute au sol du haut de la structure artificielle avec potentiellement des séquelles à vie pour la victime est-elle acceptable ? Apprenons à mettre en place le maximum de moyen pour éviter ce type d'accident même si vous avez l'impression de « surprotéger » les grimpeurs.*

Escalade Accidentologie Saison 2022-2023

Escalade de bloc

- ◆ Sur les 310 sinistres escalade, 41% en bloc, 59% avec corde (ou sangle d'enrouleur)
- ◆ Sur les 126 accidents en bloc : 118 sur Structure artificielle, 8 en Site naturel
- ◆ Sur les 183 accidents en pratique à corde : 130 sur SAE, 53 en falaise

Répartition des sinistres en escalade

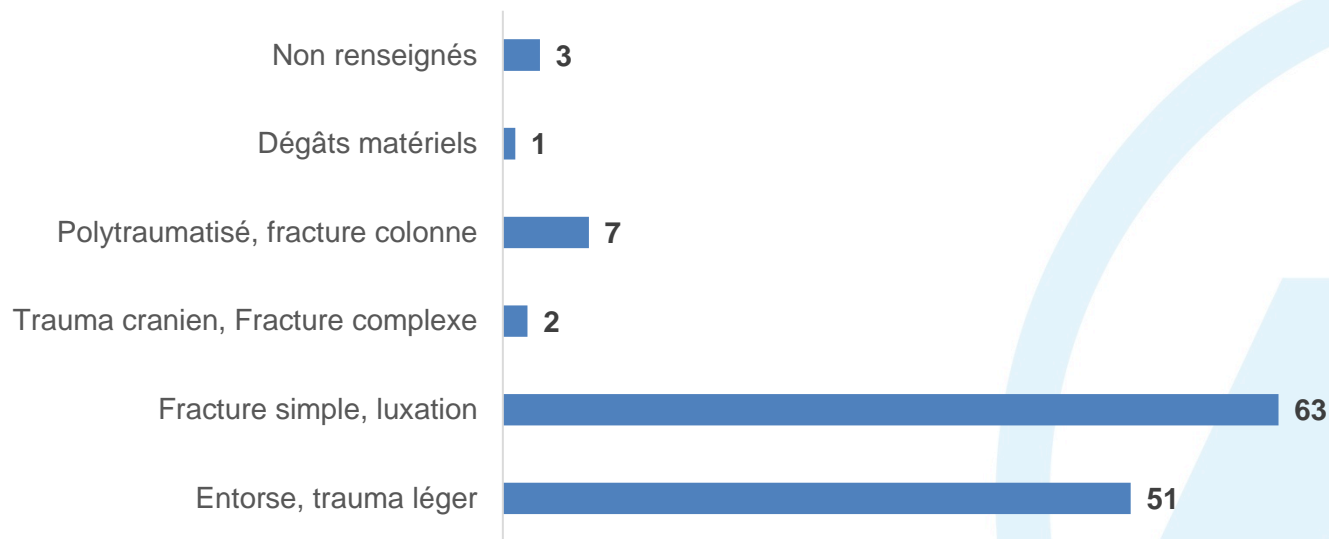


Escalade : Accidentologie Saison 2022-2023

Escalade de bloc

- ◆ 6 accidents avec fracture de vertèbres dont 2 en compétitions !
- ◆ 18 accidents en compétitions
- ◆ Les principales causes :
 - ◆ Chute normale et mauvaise réception 72% (91 accidents)
 - ◆ Mouvement traumatisant 14% (18 accidents)
 - ◆ Accident mettant en cause les tapis 10% (13 accidents)
- ◆ A chaque séance de bloc, un travail de la chute en bloc et le renforcement des articulations les plus sollicitées est indispensable (voir mémento escalade 2018, fiches sécurité 14 et 15).

Conséquences accidents en bloc

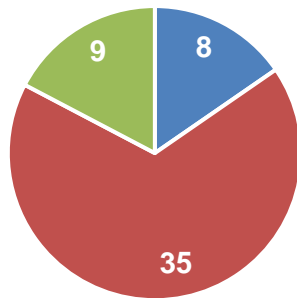


Escalade : Accidentologie Saison 2022-2023

Escalade en falaise

- ◆ 53 accidents dont 33 sur chute normale (et mauvaise réception)
- ◆ 7 sur prises qui cassent : 4 sur des sites Terrain d'aventure, 2 sur sites sportifs, le dernier est un site en Espagne.
- ◆ 4 accidents très graves :
 - ◆ dont 3 avec fractures de vertèbre : 3 chutes au sol (2 assurage défectueux et 1 corde trop courte)
 - ◆ 1 pouce arraché : la corde au moment de la chute s'est enroulée autour du pouce le sectionnant

Des pratiquants majoritairement grimpeurs confirmés et experts



■ Débutant ■ Confirmé ■ Expert

Limiter l'accidentologie, que faire ?

Côté pratiquant

- ◆ **RESPONSABILISER les pratiquants et travailler sur la vigilance** : apprendre une technique de sécurité sans que je comprenne réellement à quoi elle sert et le rôle que je joue dans la sécurité, c'est s'exposer à l'absence de vigilance lors de sa réalisation et à des erreurs multiples dans la réalisation.
- ◆ **Des techniques de sécurité maîtrisées** : lesquelles sont fondamentales et vont permettre d'apprendre à grimper avec la meilleure sécurité ? Faut-il toutes les connaître ou se limiter à peu mais bien ? C'est quoi une technique maîtrisée : combien de répétitions sont-elles nécessaires ?
- ◆ **Des procédures de contrôle et d'autocontrôle** : très longtemps absentes dans nos pratiques sportives, aujourd'hui largement appliquées et reconnues
- ◆ **Un partage d'expériences entre pratiquants : le REX FFME**
- ◆ Pour faciliter la formation des pratiquants, **la FFME a défini des règles de sécurité en escalade, elles sont en cours d'actualisation, mais en attendant retrouvez-les :**

<https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2020/02/escalade-regles-securite.pdf>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

Les règles de sécurité en escalade de bloc, de difficulté et de vitesse

Adoptées lors du conseil d'administration du 7 mars 2015



- ◆ Pour toutes questions :
securite@ffme.fr
- ◆ Quelques lectures :
 - ◆ Les décisions absurdes Tomes 1 à 3
Christian Morel (pour mieux
comprendre les causes des accidents)
 - ◆ [Les lettres préventions sécurité FFME](#)